

Limoges le 10 octobre 2022

Monsieur Laurent Terrassier.

1 rue Jean Jacques Caffiéri 87000 Limoges

laurent.terrassier@aliceadsl.fr

Madame Brigitte Terrassier Phan.

Madame Marie Thérèse Terrassier.

Propriétaires indivis de la Parcelle cadastrée section A, n° 430, située aux "Battes" sur la commune de Sauviat sur Vige.

Objet : Observations sur registre d'enquête PLU.

Demande de classement en zone à urbaniser à court terme.

Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par la présente nous vous faisons part du renouvellement de notre demande d'observations concernant le classement de notre parcelle cadastrée section A n°430, en zone à urbaniser.

Faisant suite à notre demande auprès de la mairie concernant l'acquisition de quelques mètres carrés de la parcelle n°910 permettant l'accès direct par la rue des Battes, Monsieur le Maire nous avait signifié oralement son souhait de désenclaver celle-ci.

En effet, notre parcelle bénéficie d'un droit de passage situé sur une autre parcelle cadastrée section A n°1181. Par ailleurs, elle fait partie d'un seul et même terrain qui réunit la parcelle n°910 ainsi que la n°425.

Quand nous nous étions déplacés en mairie en date du 19 janvier dernier, nous vous avons fait part de notre interrogation quand au fait que ces parcelles très bien situées entre le foyer logement Raymond Coudert et la résidence de logements collectifs des Battes constituaient un emplacement parfait pour une urbanisation en centre-bourg, très proche des écoles ainsi que d'autres commerces. L'ensemble des réseaux sont à proximité directe de notre parcelle.

Dans l'attente de votre part,

Veuillez agréer Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos sincères salutations.

**Pour les indivisionnaires,
Laurent TERRASSIER**

